

FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 « GORGES DE LA LOIRE AVAL », FR8212026



Zone de Protection Spéciale (ZPS)
Département de la Loire (42)
Surface du site : 7 384 ha (validée par le Copil)
Président du Comité de Pilotage : M. MAURIN
Structure opératrice : Grand Roanne
Grand Roanne Agglomération a élaboré avec l'appui du bureau d'étude CESAME le document d'objectifs, qui a été validé le 7 mars 2012.

Le programme Natura 2000 en bref...

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains.

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie ou auprès de l'opérateur Natura 2000 et téléchargeable sur internet.

Les enjeux de biodiversité

La Zone de Protection Spéciale « Gorges de la Loire aval » d'une surface de 7 384 ha englobe la retenue du barrage de Villerest, les versants boisés et les espaces agricoles attenants. Cette mosaïque de milieux, notamment avec des zones bocagères extensives, abrite une avifaune diversifiée avec quelques espèces particulièrement remarquables.

Le tableau ci-après présente les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux. La liste, loin d'être exhaustive, privilégie les oiseaux les mieux connus, dont la représentativité sur le site et les menaces sont clairement identifiées, porteurs d'enjeux forts.

Tous les éléments et enjeux, même minoritaires sur le site, sont à connaître et à considérer avant d'effectuer toute perturbation sur le milieu (construction, aménagement...).



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 « GORGES DE LA LOIRE AVAL », FR8212026



	Oiseaux Annexe 1	Code Natura 2000	Statut	Menaces principales
Oiseaux des espaces agricoles et des landes	Alouette Lulu	A246	Nicheur	Intensification des pratiques agricoles et fermeture du milieu
	Pie-grièche écorcheur	A338	Nicheur	Intensification des pratiques agricoles (Arrachage des haies buissonnantes) et fermeture du milieu
	Œdicnème criard	A133	Nicheur	Intensification des pratiques agricoles et fermeture du milieu
	Engoulevent d'Europe	A224	Nicheur	Dérangement et destruction directe de la lande
Oiseaux forestiers	Pic noir	A236	Résident	Exploitation des boisements anciens
Rapaces	Bondrée apivore	A072	Nicheur	Exploitation des boisements où il niche, intensification des pratiques agricoles et dérangement
	Milan noir	A073	Nicheur	Exploitation des boisements où il niche et dérangement
	Milan royal	A074	Occasionnel	Exploitation des boisements où il niche, intensification des pratiques agricoles et dérangement
	Circaète Jean-le-Blanc	A080	Nicheur	Exploitation des boisements où il niche, intensification des pratiques agricoles et dérangement
	Busard Saint-Martin	A082	Nicheur	Intensification des pratiques agricoles, fermeture du milieu et dérangement
	Busard cendré	A084	Nicheur	Intensification des pratiques agricoles, fermeture du milieu, destruction des friches où il niche, et dérangement
	Grand-Duc d'Europe	A215	Résident	Dérangement au niveau des aires et fermeture du milieu
	Balbusard pêcheur	A094	Étape	Dérangement sur ses zones de repos

Les espèces d'oiseaux inscrites en annexe 1 de la ZPS sont surtout présentes en période de nidification. La ZPS est toutefois également intéressante pour l'hivernage et la halte migratoire des oiseaux d'eau au niveau de la retenue du barrage de Villerest.

Au total:

13 espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.
21 espèces migratrices ayant une présence significative en période de nidification, d'hivernage ou de migration.

FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 « GORGES DE LA LOIRE AVAL », FR8212026

Les enjeux socio-économiques

La connaissance des activités humaines présentes sur le site Natura 2000 et de leurs enjeux est indispensable pour comprendre sa dynamique. Ces usages structurent le territoire et façonnent les milieux sur lesquels ils interviennent, notamment sur les espaces agricoles. Il est nécessaire de veiller à leur intégration durable sur le site et d'en étudier les impacts sur les oiseaux d'intérêt patrimonial présents. Cela permettra d'agir de la manière la plus adaptée en exploitant si possible ces activités comme outils de conservation de la biodiversité.

Activités/usages principaux	Localisation sur le site	Type	Enjeux socio-économiques des modes de gestion durables
Activités			
Sylviculture	Sur les versants boisés	Très peu d'exploitation. Bois peu productif à vocation de bois de chauffage	Maintien de la faible intervention sur les boisements
Agriculture	Pâtures sur le haut des versants, culture au niveau du plateau	Elevage bovin allaitant	Maintien de l'élevage extensif avec une complémentarité des prairies et des cultures
Carrières	Peu de carrières sur le site (Saint-Marcel-de-Félines et Bully)	Extraction de roches massives	Impact à prendre en compte en cas d'ouverture de nouvelles carrières ou d'extension
Usages de loisirs			
Chasse	Réserve de chasse sur la retenue du barrage (625 ha)	Petits et grands gibiers	Maintien des pratiques existantes
	Chasse sur le reste de la ZPS		
Pêche	4 réserves de pêche (98 ha) sur la retenue du barrage	Pêche aux carnassiers	Développement d'un tourisme de pêche
	Pêche sur le reste de la retenue		
Randonnées	Itinéraires balisés sur 110 km environ	De la promenade à la grande randonnée (marches organisées)	Adéquation entre la pratique de randonnée et le risque de dérangement des espèces
Nautisme	Retenue du barrage de Villerest	Canoë, aviron, bateaux à moteur et jet-ski	Développement des pratiques motorisées dérangeantes pour l'avifaune
Urbanisation			
Urbanisme	Communes du centre de la ZPS sans PLU		Contrôle de l'urbanisation, notamment au Nord de la ZPS

Les objectifs principaux pour la préservation des zones à enjeux

Au croisement de ces enjeux autant écologiques qu'humains, des objectifs de conservation et/ou de restauration adaptés ont été identifiés, dans le but de préserver les oiseaux d'intérêt communautaire et leurs habitats associés.

La recherche d'un équilibre visant à concilier le maintien des espaces agricoles de qualité et les zones boisées à forte naturalité est l'objectif principal pour la préservation des espèces d'intérêt communautaire de la ZPS. A cela viennent s'ajouter la nécessité de renforcer les liens entre les acteurs et de poursuivre la connaissance du site et de sa biodiversité.

Pour chaque objectif sont déclinées des actions concrètes à mettre en œuvre pour gérer les milieux. Ce plan d'action, appelé document d'objectifs (DOCOB), comprend des propositions de gestion, des modalités financières et de suivi des mesures.



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

« GORGES DE LA LOIRE AVAL », FR8212026

Objectifs principaux	Espèces visées	Exemple de mesures de gestion	Possibilité de contrat / Charte Natura 2000
GESTION DES ESPACES AGRICOLES			
Limiter la fermeture des milieux liée à la déprise	Espèces des espaces agricoles et des landes, rapaces	Pâturage extensif, fauche tardive, restauration et entretien par débroussaillage	X
Inciter à des pratiques extensives de pâturage	Espèces des espaces agricoles et des landes, rapaces	Pâturage extensif	X
Améliorer la qualité environnementale des secteurs agricoles de plateau	Toutes les espèces	Gestion agro-environnementale	X
Préserver, voire renforcer, le maillage bocager	Espèces des espaces agricoles et des landes, rapaces	Restauration et entretien de haies	X
Mettre en place une gestion spécifique des friches de petites surfaces incluses en zones agricoles	Busards	Gestion écologique des friches de petites surfaces	X
GESTION DES BOISEMENTS			
Ne pas intervenir sur les boisements naturels anciens	Espèces forestières, rapaces		X
Inciter aux bonnes pratiques forestières	Espèces forestières, rapaces	Information des usagers	X
PRISE EN COMPTE DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION			
Accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme pour une bonne prise en compte de l'avifaune et de ses habitats naturels	Toutes les espèces	Prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents d'urbanisme	
Organiser la fréquentation et les projets sur le site en tenant compte du risque de dérangement et de dégradations des habitats	Toutes les espèces	Gestion de la fréquentation au sein de la ZPS	X
Prévenir les perturbations des espèces les plus sensibles	Rapaces	Mise en place d'une protection des espèces les plus sensibles	
INFORMATION ET SENSIBILISATION			
Sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux aux enjeux écologiques du site	Toutes les espèces	Information des usagers et des élus locaux	
Soutenir la concertation entre les différents usagers et gestionnaires d'espaces dans une perspective de valorisation et de préservation du patrimoine naturel	Toutes les espèces	Gestion concertée du développement des usages de loisir	
Sensibiliser le public scolaire et le grand public	Toutes les espèces	Information du grand public in situ Sensibilisation du grand public et du public scolaire par l'animation nature	
CONNAISSANCE ET SUIVI			
Améliorer la connaissance des milieux naturels du site pour préciser leur gestion	Toutes les espèces	Etudes naturalistes complémentaires	
Suivre l'évolution du milieu et les populations des espèces d'intérêt communautaire	Toutes les espèces	Suivis des habitats et des espèces	
Suivre et évaluer la réalisation du document d'objectifs	Toutes les espèces	Animation du Docob	

Pour en savoir plus...

Contacts:

Animateur Natura 2000 : non désigné en mai 2012
 DDT de la Loire : 2, avenue Grüner – CS 90509 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1
 Tél : 04 77 43 80 00, e-mail : ddt-sef-pncv@loire.gouv.fr
 DREAL Rhône-Alpes : 5 place Jules Ferry 69006 Lyon
 Denis Felix (Tél : 04 26 28 66 14)
 E-mail : denis.felix@developpement-durable.gouv.fr

Sources d'information:

Site du MEDDTL : www.developpement-durable.gouv.fr
 Site de la DREAL RA : www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
 Site de la DDT : www.loire.equipement.gouv.fr
 Site du Portail Natura 2000 du MEDDTL : -Natura-2000.2414-.html
 DOCOB en ligne : site Internet de la DREAL Rhône-Alpes (via CARMEN)

Conception: DDT 42 -
 CESAME – Maxime Esnault

Crédits photographiques :
 CESAME
www.oiseaux.net

Mise à jour : Mai 2012

